

COMMUNIQUE

Face aux multiples provocations dont ils sont l'objet dans l'Ile comorienne Mayotte, les Comoriens non originaires de Maore ont organisé à la fin du mois de septembre des mouvements pacifiques de protestation et de défense de leurs droits démocratiques. Leur manifestation du 28 septembre a été brutalement réprimée; les forces françaises ont même orchestré une véritable chasse aux sorcières.

Les Comités Maorais prennent la Communauté Internationale à témoin. Faisant fi des résolutions pertinentes de l'ONU, notamment la résolution 31/4 du 21 octobre 1976, bafouant les principes élémentaires de la démocratie, les autorités françaises poursuivent leur politique qui consiste à faire des comoriens, des boucs émissaires dans leur propre pays, des parias pourchassés sur leur propre territoire.

Les autorités françaises et leurs épigones comoriens falsifient les faits pour justifier les multiples mesures discriminatoires ciblant les Comoriens non maorais. Ainsi a-t-on entendu dans les grands médias français, le nouveau Ministre français de l'Outre Mer et le député Mansour Kamardine s'indigner des "55 000 comoriens clandestins" qui seraient la source de tous les maux qui ravagent l'Ile comorienne Mayotte. Le Comité Maorais leur renvoie leurs propres chiffres. A la suite d'un recensement, l'INSEE indique : "en 2002, 55 000 étrangers vivent à Mayotte dont 53 000 comoriens" (INSEE Première numéro 940 – décembre 2003)

Les Comités Maorais s'étonnent des prises de position extrémiste de Monsieur Baroin et attirent l'attention des autorités françaises sur le climat délétère qui prévaut actuellement à Maore et sur les centaines de morts annuels causés par le visa Balladur. Nous demandons au Gouvernement français de renoncer à sa politique du plus fort et du fait accompli afin de préserver autant que faire se peut un climat de paix et de concorde dans les relations comoro-françaises.

Les Comités Maore appellent la Communauté Internationale à réagir face aux milliers de comoriens morts suite au visa Balladur, face aux pratiques anti-comoriennes des autorités françaises. L'insensibilité de l'opinion mondiale face aux méfaits de la France aux Comores soulèvent des nombreuses interrogations, deux poids, deux mesures !

Les Comités Maore ne comprennent pas que le Ministre comorien chargé des relations extérieures fasse croire à l'Assemblée Générale de l'ONU que des négociations seraient en cours entre les Comores et la France sur la question de l'Ile comorienne Mayotte alors que les proclamations publiques des représentants du gouvernement français sont limpides, pour eux Maore est "ancrée dans leur République" et comme l'a laissé entendre Baroin, lors de son premier périple maorais, il n'est même pas question de discuter du retour de Maore dans l'Union des Comores.

Par conséquent, nous demandons au Chef de l'Etat comorien en personne, en tant que garant de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays de :

- 1) de protester énergiquement contre la politique hostile du Gouvernement français envers notre pays et de saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU par une plainte
- 2) de prendre des mesures de protection des comoriens non maorais vivant à Maore
- 3) de faire jouer la solidarité internationale envers notre pays dans toutes les instances et organisations ONU, Union Africaine, COI, Ligue Arabe, etc.

L'appartenance de Maore à l'ensemble comorien est un fait historique tangible qu'aucune politique volontariste, fut-elle celle de la France, ne peut dissoudre.

Moroni le 1^{er} octobre 2005